

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
194^e année
6 septembre 2018
n° 30 / 7787^e
pages 1641 à 1688

CHRONIQUE / Droit international privé

Réflexions sur l'influence de la Conférence de La Haye
> Carine Brière

1656

ÉDITORIAL

1641 Humanité et fermeture, *Jean-Baptiste Perrier*

ACTUALITÉS

- 1645 Délocalisation de procédure : risque d'impartialité et de conflit d'intérêts
- 1646 Commerce électronique (limitations de responsabilité) : enregistrement d'adresses IP
- 1647 Licenciements collectifs : notion d'« entreprise qui contrôle cet employeur »
- 1648 Déclaration mensongère à une CPAM : caractérisation de l'infraction
- 1649 Géolocalisation (validité) : substitution de motivation par la chambre de l'instruction
- 1650 Société de confiance : principales dispositions de la loi du 10 août 2018
- 1651 Étrangers : adoption définitive de la loi « asile et immigration »

POINT DE VUE

1653 Pour un accès démocratique à la Cour de cassation, *Bernard Haftel et Lucie Mayer*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1664 **Panorama** : Droit des mineurs, *Philippe Bonfils et Adeline Gouttenoire*
- 1674 **Notes** : Citoyenneté européenne, liberté de circulation et reconnaissance des situations familiales créées dans un État membre : un petit pas pour de grandes enjambées ?, *note sous CJUE 5 juin 2018, Hugues Fulchiron et Amélie Panet*
- 1680 Responsabilité civile des associations sportives du fait de leurs membres : une rigueur à toute épreuve !, *note sous Civ. 2^e, 5 juill. 2018, Nicolas Rias*
- 1684 Saisie immobilière : le crépuscule d'une idole ?, *note sous Civ. 2^e, 7 déc. 2017, Claude Brenner et Philippe Théry*

ENTRETIEN

1688 Louis Vogel - Pour un Code européen des affaires

DALLOZ



Version numérique incluse*



321830



Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,
et Philippe MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédictine FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas LEFORT (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 01 40 92 20 85 - Fax: 01 40 64 89 92

Service publicité: Myriam LACROIX, Responsable

Tél.: 01 40 92 69 66 - mlacroix@editions-legislatives.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 645 € HT (658,55 € TTC)

Étranger: 711 € HT

Prix au numéro: 28,59 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Septembre 2018

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut



Origine du papier: Portugal

Taux de fibres recyclées: 0 %

Certification PEFCTTM

Indice Eutrophisation: 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Jean-Baptiste Perrier

1641 Humanité et fermeture

ACTUALITÉS

1645

DROIT DES AFFAIRES

Entreprise en difficulté

Délocalisation de procédure: risque d'impartialité et de conflit d'intérêts, *Douai*, 19 juill. 2018

1646

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Assurance (effet direct d'une directive): portée sur une réglementation nationale contraire, *CJUE* 7 août 2018

Consommation (contrat hors établissement): stand de foire, *CJUE* 7 août 2018

Commerce électronique (limitations de responsabilité): enregistrement d'adresses IP, *CJUE* 7 août 2018

Droit d'auteur (communication au public): photographie publiée sur un nouveau site internet, *CJUE* 7 août 2018

Licenciements collectifs: notion d'« entreprise qui contrôle cet employeur », *CJUE* 7 août 2018

1647

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Compétence de la loi française: escroquerie au Maroc et faux et usage en France, *Crim.* 22 août 2018

Déclaration mensongère à une CPAM: caractérisation de l'infraction, *Crim.* 8 août 2018

Procédure pénale

Mandat d'arrêt européen (procédure): risque de violation du droit à un procès équitable, *CJUE* 25 juill. 2018

Détention provisoire (avis de fin d'information): refus d'une demande d'interrogatoire, *Crim.* 25 juill. 2018

Géolocalisation (validité): substitution de motivation par la chambre de l'instruction, *Crim.* 25 juill. 2018

Contrôle judiciaire (cautionnement): recours contre le rejet de demande de réduction, *Crim.* 8 août 2018

1650

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Société de confiance: principales dispositions de la loi du 10 août 2018

Étrangers: adoption définitive de la loi « asile et immigration »



POINT DE VUE

- 1653 Pour un accès démocratique à la Cour de cassation
par Bernard Haftel et Lucie Mayer



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

- 1656 Réflexions sur l'influence de la Conférence de La Haye
par Carine Brière

PANORAMA

- 1664 Droit des mineurs
février 2017 - juin 2018
par Philippe Bonfils et Adeline Gouttenoire

NOTES

- 1674 Citoyenneté européenne, liberté de circulation
et reconnaissance des situations familiales créées
dans un État membre: un petit pas pour de grandes
enjambées?, note sous CJUE 5 juin 2018
par Hugues Fulchiron et Amélie Panet
- 1680 Responsabilité civile des associations sportives
du fait de leurs membres: une rigueur à toute épreuve!,
note sous Civ. 2^e, 5 juill. 2018
par Nicolas Rias
- 1684 Saisie immobilière: le crépuscule d'une idole?,
note sous Civ. 2^e, 7 déc. 2017
par Claude Brenner et Philippe Théry



ENTRETIEN

- 1688 Louis Vogel - Pour un Code européen des affaires

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revus.fr